Concours d'entrée aux Ecoles Normales Supérieures

Epreuve commune de TP biologie-chimie (BCPST)

- Note au public -

Année 2018

Les épreuves de TP de l'épreuve commune biologie-chimie se dérouleront du 26 juin au 07 juillet 2018

à l'Ecole Normale Supérieure Paris-Saclay (61, av du pdt Wilson – 94230 Cachan)

Les épreuves orales des concours d'admission sont publiques.

Pour y assister, il convient de :

- Recueillir d'abord l'accord préalable des candidats.
- Respecter la relation examinateur-candidat.
- Garder le silence absolu pendant l'épreuve.
- Garder le silence à proximité des lieux d'épreuve, dans les couloirs.
- Assister aux 4h d'épreuve.
- S'abstenir de faire des commentaires, de prendre des notes, ou des enregistrements (les téléphones portables sont interdits).

Pour des raisons de sécurité :

- Le nombre d'auditeurs est limité à deux personnes par demijournée d'épreuve.
- Les auditeurs doivent porter une blouse et des lunettes de protection (le port de lentilles de contact est proscrit). Ils doivent porter des pantalons longs et des chaussures fermées.
- Ils ne peuvent déambuler dans la salle et devront rester dans un périmètre qui leur sera défini.
- Nourriture et boissons sont prohibées à l'intérieur des laboratoires.

TOUT AUDITEUR QUI NE RESPECTERA PAS CES CONSIGNES SE VERRA REFUSER L'ACCES AUX LABORATOIRES